

Aide-mémoire pour faire un signalement

L'aide-mémoire ci-dessous se veut un outil d'accompagnement dans votre démarche pour faire un signalement. Il vous aidera à recueillir et à préciser le maximum de renseignements à transmettre au moment où vous communiquerez avec le DPJ.

Il n'est pas nécessaire de pouvoir répondre à l'ensemble des questions formulées ci-dessous pour faire un signalement ; celles-ci vous sont proposées uniquement à titre indicatif.

Quelles sont les coordonnées de l'enfant ?

- Quel est le nom de l'enfant ? _____
- Quelle est sa date de naissance ou quel est son âge ? _____
- Quelle est son adresse ? _____
- Quel est son numéro de téléphone ? _____
- Quel est le nom de sa mère ? _____
- Quel est le nom de son père ? _____
- Avec qui demeure l'enfant ? _____
- Quelle école ou quel milieu de garde fréquente l'enfant ? _____
- Y a-t-il d'autres enfants concernés par la situation ? _____
- Si oui, quels sont leurs noms, prénoms et dates de naissance ou âge ? _____

Quels sont les faits qui vous inquiètent ?

- Les propos ou les confidences de l'enfant _____
- Les gestes ou les attitudes de l'enfant ou de ses parents _____
- Les blessures ou les marques observées sur l'enfant _____

Quelles sont les caractéristiques de ces faits ?

- Les faits sont-ils fréquents ? _____
- Les faits sont-ils actuels ou passés ? _____
- Est-ce que les faits que vous rapportez se produisent depuis longtemps ? _____
- Croyez-vous qu'il y ait un danger pour l'enfant ? _____
- Avez-vous été témoin de ces faits ? _____

Quels sont les facteurs de vulnérabilité de l'enfant ?

- Quelles conséquences croyez-vous que les faits rapportés ont sur l'enfant ? _____
- A-t-il un handicap physique ou intellectuel ? _____
- Comment réagit-il face à sa situation ? _____
- A-t-il des caractéristiques personnelles (forces et limites) que vous jugez important de transmettre au DPJ ? _____

Quelles sont la capacité et la volonté des parents face à la situation ?

- Est-ce que les parents reconnaissent la situation problématique ? _____
- Les parents ont-ils des caractéristiques personnelles (forces et limites) ou des problèmes que vous jugez important de transmettre au DPJ (ex. : alcoolisme, toxicomanie, jeu compulsif, problèmes de santé mentale, comportements violents) ? _____
- Est-ce que les parents ont tenté d'aller chercher de l'aide face à la situation ? _____

Savez-vous si des ressources du milieu viennent déjà en aide à l'enfant ou à ses parents ?

- Y a-t-il une personne dans l'entourage de cet enfant qui peut l'aider ou aider ses parents (famille élargie, conjoint, voisin, ami ou autres) ? _____
- Y a-t-il des ressources qui interviennent déjà auprès de l'enfant ou de ses parents (CLSC, milieu de garde, école, organismes communautaires ou autres) ? _____

Pour les situations d'abus sexuels ou d'abus physiques uniquement

- Est-ce que vous savez qui est l'auteur présumé de l'abus (père, mère, frère, sœur, conjoint, conjointe, membre de la famille élargie, autre adulte, autre mineur) ? _____
- Quel est le nom de l'auteur présumé de l'abus et son âge ? _____
- Est-ce que l'enfant est toujours en contact avec cette personne ? _____
- La police a-t-elle été avisée ? _____

Il peut être utile de noter **le nom de l'intervenant ou de l'intervenante** des services de protection du centre intégré avec qui vous avez communiqué.

Vous pouvez consulter cette brochure sur l'un des sites Internet suivants :

Ministère de la Santé et des Services sociaux : msss.gouv.qc.ca,
section **Publications**

Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse :
cdpdj.qc.ca

Faire un signalement
au DPJ, c'est déjà
protéger un enfant.